



Sainte - Anne, Rivière Ottawa.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

Des soumissions cachetées, adressées au secrétaire des Travaux Publics et enlées, seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, MARDI, le 8^e jour d'OCTOBRE prochain, pour la construction d'une écluse et la formation des approches du côté vers la terre de l'écluse actuelle à Sainte-Anne.

Une carte de la localité, ainsi que les plans et spécifications des travaux à faire, peuvent être vus à ce bureau et au bureau de l'ingénieur résidant à Sainte-Anne, le et après MARDI, le 24^e jour de SEPTEMBRE prochain, où on trouvera des formules de soumissions imprimées.

Les entrepreneurs sont priés de se rappeler que les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont strictement faites, en conformité avec les formules imprimées—dans le cas d'associations, que si elles sont accompagnées de signatures actuelles avec la nature de l'occupation et le lieu de résidence de chaque membre de l'association; et de plus, un chèque de banque accepté pour la somme de deux mille piastres, devra accompagner la soumission, laquelle somme sera confisquée si la personne qui fait des offres refuse d'accomplir le contrat pour les travaux aux prix et aux conditions mentionnés dans l'offre qui aura été faite.

Le chèque ainsi envoyé sera remis aux parties respectives dont les offres n'auront pas été acceptées.

Pour le fidèle accomplissement du contrat, on exigera une garantie satisfaisante par un dépôt d'argent au montant de cinq pour cent sur la somme totale du contrat, dont la somme envoyée avec la soumission sera considérée former partie.

Quatre-vingt-dix pour cent seulement seront payés sur l'évaluation progressive jusqu'à ce que les travaux soient terminés.

A chaque soumission devront être annexées les signatures actuelles de deux personnes responsables et solvables demeurant dans la Puissance, et voulant devenir cautions pour l'accomplissement des conditions, ainsi que pour le fidèle accomplissement des travaux que le contrat embrasse.

Ce Département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

(Par ordre.)

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 19 août 1878.



CANAL LACHINE.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

Des soumissions cachetées adressées au Secrétaire des Travaux Publics et portant à l'endroit: "Soumission pour le Canal Lachine," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, MARDI, le 8^e jour de SEPTEMBRE prochain, pour le creusement, l'élargissement et l'achèvement de cette partie du canal Lachine, maintenant connue sous la dénomination de section 9, et autrefois appelée "Rock Cut."

Le plan démontrant l'endroit où se font ces travaux ainsi que les devis de ce qu'il reste à faire, pourront être examinés à ce bureau, ou au bureau du canal Lachine, à Montréal, le et après VENDREDI, le 6^e jour de SEPTEMBRE prochain.

Les entrepreneurs sont priés de se rappeler que les soumissions ne seront examinées que tant qu'elles seront faites suivant les formalités voulues, et dans le cas de sociétés de commerce, à moins que les signatures actuelles y soient, devront faire connaître la nature de l'occupation et la résidence de chaque membre de cette société; de plus, un chèque accepté de la somme de deux mille piastres doit accompagner la soumission, laquelle somme sera confisquée si le soumissionnaire ne veut accepter le contrat aux prix spécifiés dans les soumissions.

Le chèque sera remis aux entrepreneurs dont on n'acceptera pas la soumission.

Afin que le contrat soit dûment exécuté, on exige une sûreté satisfaisante par le dépôt d'argent jusqu'au montant de cinq pour cent sur la somme totale du contrat; de laquelle somme le montant envoyé avec la soumission ne fera pas partie.

On ne paiera que quatre-vingt-dix par cent sur l'ouvrage fait jusqu'à ce qu'il soit tout terminé.

A chaque soumission devront être attachées les signatures actuelles de deux personnes responsables et solvables dans la Puissance, consentant à se porter cautions pour l'exécution de ces conditions, aussi bien que de la due exécution des ouvrages que le contrat embrasse.

Le département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse des soumissions ni aucune d'elles.

(Par ordre)

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 13 août 1878.

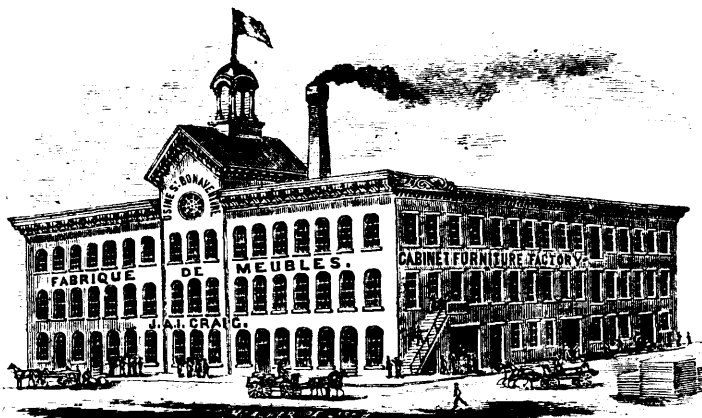
LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH CADIEUX & DEROME, 207, RUE NOTRE-DAME, 207, MONTREAL.

Messieurs Cadieux et Derome ont toujours en mains un grand assortiment de Livres pour les Messieurs du Clergé et les Communautés religieuses. Livres classiques, Livres de prières, bonnes lectures pour les familles, Chaplets, Médailles, etc., etc.

Les Cahiers d'écriture de Paysons, Dutton & Scribner et les Cahiers de dessin de Bartholomew se trouvent aussi à leur établissement, ainsi que les nouvelles Cartes Géographiques adoptées par le Conseil de l'Instruction Publique.

H. C. CADIEUX, L. J. A. DEROME,
Ci-devant employés de la maison J. B. Rolland & Fils

MANUFACTURE
473, RUE ST. BONAVENTURE.



MANUFACTURE DE MEUBLES

CRAIG & CIE.

L'un des meilleurs et des plus grands établissements Canadiens-français du pays.

Maison Lorge & Cie.,

(Etablie en 1848.)

No. 21, RUE SAINT-LAURENT,
MONTREAL.

Cet établissement est un des plus anciens, des plus connus et des plus achalandés de Montréal, et les Chapeaux sortant de la Maison LORGE & CIE sont de qualité supérieure. Aussi nous engageons fortement tous nos lecteurs à visiter cet établissement, et nous sommes convaincus qu'ils en reviendront pleinement satisfaits.

9-24-13-202.

NOUVEAU PROCÉDÉ.

PHOTO-ELECTROTYPE.

La Cie. Burland-Desbarats,

Nos 5 et 7, RUE BLEURY,

à l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Editeurs des ELECTRO-TYPES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE !

LES PRIX SONT A LA PORTEE DE TOUS.

BOTANIQUE

"Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA," à l'usage des maisons d'éducation, par l'abbé J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.

1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix: Cartonneté, \$1.20.—Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine.—et frais de port.

Le Cours Élémentaire seul (62 pages et 31 planches): Cartonneté, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché, 30c.—\$3.00 la douzaine.

S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS,
5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

Remède Spécifique du Dr. Wm. GRAY

Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indispositions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Prix: \$1 le paquet, ou six paquets pour \$5, par la malle franc de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous franc de port. Adressez-vous à:

WM. GRAY & CIE., WINDSOR, ONTARIO, CANADA.

Vendu à Montréal et en Canada par tous les Pharmaciens.

8-33-52-139

"L'INTENDANT BIGOT"

PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centimes. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents.

S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS,
5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St. André-Avellin.

Approuvé et recommandé par Mgr. l'Evêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché.....\$1.00 même par la poste.....\$1.20

S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS,
5 et 7, Rue Bleury, Montréal

MACASIN DE DETAILS
463, RUE NOTRE-DAME.

La Cie Américaine des Orgues de Smith, Boston, Mass.

Cette Compagnie, établie depuis plus de vingt-six ans, et qui a déjà fabriqué plus de QUATRE-VINGT MILLE INSTRUMENTS, attire l'attention du peuple des Provinces Britanniques sur ses

Styles nouveaux et élégants pour 1878.

Les Orgues de cette Compagnie se distinguent de tous les autres par leur ton pur, résonnant et qui imite la voix humaine. Leur excellence est le résultat d'expériences prolongées et soignées; le mécanisme est parfait et sans défaut; on n'y emploie que les meilleurs matériaux, et nul instrument n'est livré qu'après avoir été scrupuleusement essayé.

Cette excellence se fait remarquer

dans les Orgues du plus bas prix comme les plus coûteux.

La Compagnie emploie un dessinateur architecte de talent et de mérite reconnu: les boîtes sont toutes des modèles de beauté et de symétrie, et conviennent pour servir dans les résidences privées aussi bien que dans les églises.

Ceux qui résident à peu de distance de Montréal peuvent s'adresser aux agents de la Compagnie,

MM. LAURENT, LAFORCE & Cie.

Correspondance sollicitée. Des catalogues, etc., sont expédiés franco sur demande.

LA CIE. AMERICAINE DES ORGUES DE SMITH,

Fremont Street (vis-à-vis Waltham Street), Boston
Mass., E.-U. 9-22-26-192.



ECOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.

Cette école se tient dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton, écuyer professeur de navigation de la Société des Marchands Aventuriers de Bristol, Angleterre.

Les termes sont comme suit:

L'école est ouverte tous les jours pendant l'année, excepté depuis le premier juillet jusqu'au dernier (août), depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevé.

Les samedis, elle se ferme à midi.

Le programme des études est comme suit:

PREMIER COURS.

Pour la préparation des aspirants aux certificats de capacité de capitaine ou de contre-maître, accordés, après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada. Ce cours comprendra l'emploi des logarithmes; la navigation proprement dite; la manière de faire le point; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil, d'une étoile, par une hauteur de circummérienne du soleil; trouver la longitude par le chronomètre; la variation et la déviation de la boussole par une amplitude; par l'azimut; trouver le temps de la haute marée; la correction des sondages; faire des observations pour former une table des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du diagramme de Napier, l'usage des cartes marines, des instruments; les règlements concernant les bâtiments en route, et tous les autres sujets compris dans l'examen de rive voix que les aspirants ont à subir devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

DEUXIÈME COURS.

Une étude plus étendue de la navigation pratique et de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des étoiles circumpolaires, par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (méthodes de Sumner et de Ivory); trouver la longitude par deux hauteurs, par les distances lunaires, régulariser le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel; les lois des tempêtes, etc., etc.

TROISIÈME COURS

Partie théorique.

Études mathématiques des différentes règles et formules, en usage dans la science nautique.

Les honoraires d'entrée seront de \$15 pour ceux qui étudieront dans le but d'obtenir le certificat de contre-maître devant le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada, et de \$20 pour ceux qui étudieront pour passer comme capitaines; et les étudiants qui auront payé leurs honoraires d'entrée auront droit de suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

S'il est établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suivi les cours de l'école, sera gratuite.

Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire-Provincial, un rapport montrant le nombre et les progrès des élèves, et aussi le nombre des candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, pour des certificats de capitaines ou de contre-maîtres.

Ceux qui désireront entrer à l'école en feront la demande au Secrétaire-Provincial, ou à W. C. Seaton, écuyer, à Québec.

Par ordre,

F.-G. MARCHAND,

Secrétaire de la Province de Québec.

9-4-52-168

Jos. ROUSSEAU,

PEINTRE DE MAISONS ET D'ENSEIGNES,

No. 333, Rue Saint-Laurent,

3 m.

MONTREAL.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS

Musique Nouvelle!

ROMANCES FRANCAISES.

Après l'hiver.....	50 centimes.
A ma fenêtre.....	50 "
Branche d'aulépine.....	40 "
Blanche colombe.....	35 "
La Bouquetière de Marly.....	25 "
Le banc de pierre.....	50 "
Clair de lune.....	50 "
Confidence.....	50 "
Les deux Mères.....	35 "
Enfants d'un jour.....	50 "
Enfants et fleurs.....	35 "
Fleurs de souvenir.....	50 "
L'heure attendue.....	50 "
Jean Mathurin.....	30 "
Lisette, vous n'en saurez rien.....	50 "
Rose.....	50 "
Sous d'autres cieux.....	50 "
Une larme.....	25 "

VAISES POUR PIANO.

Céleste.....	60 centimes.
La boulangère a des œufs.....	60 "
Créole.....	60 "
Carmen.....	60 "
Femmes et fleurs.....	60 "
Le fleuve d'or.....	60 "
Madame l'archiduc.....	60 "
La timbale d'argent.....	60 "
Valse du rire.....	80 "

En vente chez

A. LAVIGNE,

Editeur de musique,
Importateur de pianos et harmoniums,
25, rue Saint Jean, (Banque d'Epargnes), Québec.



Chemin de fer du Pacifique Canadien.

Soumissions pour le terrassement, la pose des lisses, etc.

On recevra à ce bureau des soumissions cachetées, adressées au sous-signe et inscrites: "Soumission pour le chemin de fer du Pacifique," jusqu'à MIDI, MERCREDI, le 1^{er} janvier prochain, pour le terrassement, la pose des lisses et autres travaux requis sur les sections suivantes du chemin de fer du Pacifique canadien:

10. De la partie ouest du contrat No. 26, à English River, jusqu'à Raleigh, distance d'environ 50 milles.

20. De Raleigh à Eagle River, distance d'environ 68 milles.

30. De Eagle River à la partie Est du contrat No. 15 à Kewatin, distance d'environ 60 milles.

40. De Yale au lac Kamloops, dans la Colombie Anglaise, distance d'environ 127 milles.

On peut voir les plans, spécifications, formes de soumission, etc., et obtenir d'autres informations au bureau de l'ingénieur-en-chef, à Ottawa.

Une feuille des quantités requises sera prête le on avant le 1^{er} décembre, au bureau du département des Travaux Publics.

On ne recevra pas les soumissions qui ne seront pas faites sur des blancs, et qui ne seront pas dans les conditions voulues.

La soumission générale pour la construction de toute la ligne, d'après l'Acte des chemins de fer de 1874, comprend les sections plus haut mentionnées; mais on demande des soumissions séparées selon les conditions ordinaires du Département.

[Par ordre]

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 13 août 1878.

9-29-4-207

LA POUDRE ALLEMANDE

SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS

ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables.

9-19-52-189